

Assemblée générale électorale 2024



Jeudi 5 décembre

De 10h00 à 13h00
En présentiel ou en
visioconférence**

BAREME DES COTISATIONS 2025

Le barème des cotisations est soumis au vote

Tarifs	2024	2025
Membre actif – personnes physiques	30,00 €	40,00
Membre actif – Personnes morales		
• Fédérations	130,00 €	140,00€
• Organismes régionaux, départementaux, clubs et associations	60,00 €	70,00 €
Membre actif – Municipalités ou Collectivités territoriales		
• Plus de 100.000 habitants	240,00 €	250,00 €
• De 50.000 à 100.000 habitants I	60,00 €	70,00€
• Moins de 50.000 habitants	100,00 €	110,00€
Membre bienfaiteur (minimum)	160,00 €	170,00€

Note :

L'adoption de ce barème a été renvoyée à cette assemblée générale-ci lors de l'assemblée générale du 13/06/2024 et il a été proposé par le conseil d'administration dans sa réunion du 07/11/2024.